

**Pour l'égalité, pour la justice sociale et pour le climat :
des transports publics accessibles, partout dans le Canton.**

La mobilité est un bien de première nécessité, car elle permet à tout le monde de se déplacer pour travailler, pour étudier, ou pour ses loisirs. Pour les socialistes, il faut permettre à chacune et chacun un accès équivalent, sur l'ensemble du territoire, à un réseau de transport performant, protecteur de l'environnement et accessible financièrement – ce qui signifie la gratuité ou de fortes réductions de prix pour certaines catégories de population.

Le résultat du vote sur la loi CO2, et en particulier l'acceptation de la loi dans les villes et agglomérations, et son rejet dans le périurbain et les campagnes d'autre part, montre l'existence de grandes disparités entre territoires. La loi a aussi été plébiscitée par les plus riches et rejetée par les plus pauvres. Les taxes proposées n'ont pas convaincu, et surtout le projet ne permettait pas d'offrir des alternatives améliorant concrètement la qualité de vie des habitant·e·s.

Pour les socialistes, cet échec montre que les actions climatiques doivent préserver l'environnement, mais doivent aussi de créer de meilleures conditions de vie, surtout pour les personnes avec des petits salaires, les classes populaires et moyennes, les régions périphériques. Ce n'est pas aux pauvres de payer la transition énergétique et climatique. Nous ne ferons pas de transition climatique sans transition sociale et lutte contre les inégalités.

Ainsi, pour le parti socialiste, l'Etat doit offrir un accès équivalent aux transports publics partout dans le Canton. Historiquement ce sont les zones les plus denses, celle des villes et des agglomérations, dans lesquelles l'amélioration de l'offre et de la cadence en transports publics a été la plus forte. La densité de population rend ce développement plus efficace. Dans le Canton de Vaud, là où l'offre s'est améliorée (par exemple avec la construction du métro M2 à Lausanne) la demande a suivi rapidement, et de nombreuses personnes ont abandonné la voiture pour utiliser les transports en commun.

Si nous voulons réduire les émissions de gaz à effet de serre sans prêter les plus défavorisé·e·s, il faut continuer à développer par l'investissement public le réseau de transport en commun, en particulier dans les régions périphériques.

Aujourd'hui, la gratuité complète des transports publics aurait pour effet immédiat de les priver d'une moitié environ de leur financement (les abonnements, billets et autres titres de transport) qui devrait être compensé par de l'argent public (cantons et communes). Les très fortes dépenses supplémentaires que cela engendrerait (plusieurs centaines de millions de franc annuellement) viendraient à manquer pour financer le développement de nouvelles offres et de renforcement des cadences, en particulier dans les régions périphériques les moins bien desservies. Elle risquerait par ailleurs la création de nouvelles disparités régionales en fonction des investissements communaux consentis, qui peuvent passablement varier en fonction des budgets disponibles et des volontés politiques.

Cette situation serait mauvaise du point de vue social – car les zones périphériques seraient privées de nouveaux développements de transport public ; et elle serait mauvaise du point de vue climatique, car sans nouveaux développements d'offre, il ne sera pas possible d'augmenter la proportion des gens qui

utilisent les transports publics et réalisent donc un transfert modal. En effet, le prix des abonnements et billets n'est aujourd'hui pas la raison principale qui fait que les gens choisissent d'acheter une voiture plutôt que d'utiliser les transports publics : c'est bel et bien la qualité de l'offre et la cadence qui est déterminante.

Ainsi, pour pouvoir continuer à développer l'offre en transports publics, la participation financière des utilisateurs et utilisatrices des transports publics reste cruciale. Mais il est vrai que cette participation touche plus fortement les populations les moins favorisées. Le budget des ménages les plus modestes dédié au transport est conséquent, et le coût des déplacements, s'il est trop élevé, peut réduire significativement la liberté des personnes ainsi que leur qualité de vie. Pour permettre à toutes et tous de se déplacer pour travailler, chercher un emploi, étudier ou pour ses loisirs, le coût des déplacements en transports publics doit rester accessible.

Afin de répondre au triple impératif de justice sociale (accessibilité financière) de justice territoriale (offre suffisante dans tout le Canton) et de justice environnementale (incitation à l'usage des transports collectifs), le parti socialiste souhaite que le coût des transports publics pour les utilisateurs puisse tenir compte des situations sociales (retraites, études, apprentissage, etc.). La gratuité, ou de fortes réductions de prix, pour des catégories ciblées d'utilisateurs et utilisatrices doit permettre d'atteindre cet objectif – sans empêcher le nécessaire développement de l'offre.